Repenser les systèmes de santé

Stéfanie Monod

Le vieillissement de la population et l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques obligent nos systèmes de santé à se repenser. Dans le Canton de Vaud, la personne est placée au centre des préoccupations du Service de la santé publique.

Die Gesundheitssysteme überdenken

Die zunehmend älter werdende Bevölkerung und die steigende Prävalenz chronischer Krankheiten zwingen uns dazu, unsere Gesundheitssysteme zu überdenken. Im Kanton Waadt steht das Individuum im Mittelpunkt der Aufgaben der Dienststelle für Gesundheitswesen.

'arrivée des baby-boomers à la retraite et la constante augmentation de l'espérance de vie bousculent nos sociétés. D'ici 2040, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus devrait doubler. Cette évolution va s'accompagner d'une augmentation de la prévalence des maladies chroniques et de la dépendance fonctionnelle. L'utilisation du système de soins en sera fortement impactée. Ainsi, si le recours aux soins reste identique, le canton de Vaud devrait mettre en activité plus de 500 lits hospitaliers d'ici 2030 et construire, d'ici 2035, plus de 3'300 lits d'EMS. Un tel scenario paraît difficilement réalisable.

La responsabilité des cantons

Le canton doit se préparer à faire face à ces changements majeurs et tenter de contenir l'utilisation du système de santé.

Le canton de Vaud a déjà fait œuvre de pionnier en Suisse dans le domaine du maintien à domicile. En 1980, un programme a été mis en œuvre, basé sur la mise en place de Centres médico-sociaux (CMS), de structures d'appui (court-séjour en EMS, accueil de jour), de lits hospitaliers de réadaptation gériatrique ou encore de soutien et de relève vis-à-vis des proches aidants. En 1996, les Nouvelles orientations de politique sanitaire – NOPS ont débouché sur la mise en place des réseaux de soins (LRS 2007).

Mais l'augmentation considérable des malades chroniques et des personnes âgées ces 20 prochaines années va mettre fortement sous tension ce système qui doit s'adapter.

Globalement, les réponses sont dans la recherche d'un bon équilibre entre promotion de santé, soins aux malades chroniques et prises en charge stationnaires (hôpital, hébergement). Les principales résultantes de ces réflexions sont :

- une organisation de soins centrés sur la personne, dans la communauté
- une adaptation des dispositifs de santé aux besoins de santé futurs et en particulier aux maladies chroniques



Quelle: sparkie/pixelio.de

 un pilotage du système de soins et l'adaptation des conditions structurelles

Une orientation vers des soins centrés sur la personne, dans la communauté

Aujourd'hui, nos systèmes de soins sont encore très centrés sur les dispositifs institutionnels stationnaires (hôpitaux en particulier). Le financement des hôpitaux (activité stationnaire et ambulatoire) et des institutions a représenté en 2015 plus de la moitié (52%) des coûts totaux de la santé dans le canton de Vaud. Très peu de financement, en proportion, est alloué aux dispositifs communautaires au sein desquels est prise en charge l'immense majorité de la population ayant des besoins de santé.

Une des conséquences est que les hôpitaux en particulier comblent les insuffisances croissantes des dispositifs communautaires.

Il est nécessaire que les organisations sanitaires actuelles se décalent davantage et progressivement au profit d'organisations centrées sur les soins dans la communauté, c'est-à-dire davantage sur les processus, à l'endroit où vivent les personnes. En effet, c'est en optimisant les prises en charge dans cette communauté, notamment des pa-

tients vulnérables et fragiles, que l'on pourra éviter ou retarder l'aggravation de problèmes de santé, diminuer le risque d'hospitalisation ou d'institutionnalisation.

Une adaptation des dispositifs aux besoins de santé futurs et en particulier aux maladies chroniques

Une vision globale des besoins et des choix des individus

Les organisations doivent se préoccuper de la globalité de l'individu pour pouvoir garantir la meilleure efficacité possible des soins. La santé et les choix de vie des personnes sont éminemment individuels et subjectifs, tout comme l'est la notion de qualité de vie. Pour une même problématique médicale, il n'y a rarement qu'une seule option thérapeutique. Les réponses du système de santé doivent donc pouvoir être nuancées en fonction des besoins et des choix des individus. La personne doit pouvoir être encouragée à faire des choix éclairés, qui doivent être ensuite respectés et accompagnés.

Le renfort de la première ligne de soins et sa capacité de coordination

La première ligne de soins est constituée, par le patient et – cas échéant – son entourage et son médecin de premier recours ; le pharmacien est également souvent partie prenante.

La première ligne de soins est déjà fortement impliquée dans la prise en charge des malades chroniques et a une responsabilité importante dans l'amélioration de la qualité des soins et la prévention de l'aggravation des problèmes de santé. Mais sa coordination avec les autres partenaires est encore souvent insuffisante. Les réformes du système de santé tendent à renforcer ce secteur pour qu'il puisse s'organiser vers une capacité de coordination rapide et efficace, durable dans le temps, notamment avec les soins à domicile, le domaine social et les hôpitaux. Un réseau de compétences (notamment d'infirmières spécialisées en clinique gérontologique et en suivi de maladie chronique) doit être constitué autour du médecin de premier recours pour l'aider à assumer ce rôle de coordination.

La continuité des soins et l'utilisation d'outils partagés

La coordination et la continuité des soins sont essentielles pour la prise en charge des malades présentant une ou des maladies chroniques, et qui ont recours à plusieurs prestataires de soins. Or, aujourd'hui, notre système de soins fonctionne essentiellement « en silo » et la coordination entre les différents acteurs est malaisée et peu efficiente.

Lors des transitions de l'hôpital à la communauté et de la communauté à l'hôpital, par exemple, on constate de sévères lacunes en termes de transmission d'informations, ce qui peut avoir un impact sur la sécurité des patients (par ex. plan de médication) et sur la multiplication des prestations (par ex. examens effectués à double). Un patient peut être évalué à domicile avec certaines échelles d'évaluation, alors que d'autres modes d'évaluation seront utilisés lorsqu'il arrive à l'hôpital.

L'adoption de langage et de processus communs, basés sur des outils d'information compatibles, sont des éléments majeurs dans ce cadre de réflexion.

L'utilisation d'un dossier électronique du patient (DEP) partagé entre les différents intervenants, est aussi un élément central afin d'assurer une disponibilité rapide des informations utiles à la prise en charge des patients chroniques, quel que soit le lieu de prise en charge.

Un pilotage du système de soins et l'adaptation des conditions structurelles

Système d'information et pilotage

Face à la réalité des situations de patients (multi-morbidité, chronicité, prise en charges de longue durée), face également à la pression des coûts et des enjeux en termes de qualité et de sécurité, le système de santé doit progressivement s'organiser pour allouer les ressources pour la meilleure adéquation possible des prestations. Pour cela un système d'information performant est indispensable pour assurer le pilotage (prise de décision) du système de santé. Des données populationnelles et d'activité doivent être récoltées de manière optimale.

Mais des réformes structurelles doivent aussi être pensées pour obtenir les résultats attendus en termes de performance et d'organisation des services. Les mécanismes de financement et les systèmes de gouvernance des institutions doivent en particulier être améliorés pour inciter à la qualité des soins et à la performance.

L'Etat va ainsi mettre en consultation cet automne un projet de réformes structurelles visant le renforcement des soins dans la communauté par la création de quatre institutions régionales de santé dont la mission sera de préserver l'autonomie fonctionnelle (au plan bio-psycho-social) des personnes vivant dans la région. Le Service de la santé publique souhaite contribuer activement, au travers de réformes avec tous les partenaires, à optimiser la qualité de vie des personnes vivant dans le canton.



Dr Stéfanie Monod est cheffe du Service de la santé publique du canton de Vaud.

stefanie.monod@vd.ch